



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 13 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Daniel KUNTZ à Pierre OSER.

Assistaient à la séance : Serge MARQUIS, Pierre SCHIRCH, Myriam PISANO, Bernard VIATTE

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
5 mars 2014	5 mars 2014	En exercice	42
		Présents	29
		Votants	30

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Sylvie MANZONI est désignée.

2014-02-07– Service Eau-Attribution des marchés de travaux renforcement et renouvellement des réseaux d'eau potable sur le périmètre de la CCST -2014

Rapporteur : Thierry MARCJAN

Vu la délibération n°2014-01-02 du 13 février 2014 adoptant le budget primitif 2014 du service des eaux,

Vu les procès verbaux de la commission d'appel d'offres du 27 février et 13 mars 2014,

Une consultation a été lancée pour des travaux de renforcement et ou de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable dans le cadre de son programme 2014. L'opération est décomposée en 5 lots :

- **Lot 1 : Rue de la Paix (partie basse) à Delle** – 410 ml de canalisation fonte en DN 150 et 200 (respectivement 1/4 et 3/4 du linéaire) – 23 branchements particuliers - Réfection des graves bitume (54 tonnes) et enrobés (600 m²).
- **Lot 2 : Rues du Jura et de l'Église à Chavannes les Grands** – 1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle - 760 ml de canalisation fonte DN 150 – 17 branchements particuliers - Réfection des graves bitume (130 tonnes) et enrobés (650 m²).
- **Lot 3 : Grande rue et rues des Greppes et du prés des corvées à Fêche l'Église** – 365 ml de canalisation fonte DN 60 et 100 (respectivement 1/3 et 2/3 du linéaire) – 14 branchements particuliers – Réfection des graves bitume (100 tonnes) et enrobés (500 m²).
- **Lot 4 : Rue du Courbot à Beaucourt** – 165 ml de canalisation fonte en DN 100 – 8 branchements particuliers - Réfection des enrobés (250 m²).
- **Lot 5 : Chemin des Vignes à Beaucourt** – 335 ml de canalisation fonte DN 150 – 1 prise en charge DN 150 à faire en eau sur fonte DN 400 – Délais contraints de 5 semaines maximum avec démarrage le 30 mars 2014.

La commission d'appel d'offres réunie les 28 février et 13 mars dernier propose d'attribuer les différents lots aux entreprises suivantes comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, soit pour :

- les lots 1 et 4 : entreprise Dodivers pour respectivement 108 958 € et 37 648,50 € HT.
- le lot 2 (tranche ferme et conditionnelle) : entreprise Raymond pour 143 942 € HT pour les 2 tranches.
- Les lots 3 et 5 : entreprise Roger Martin pour respectivement 68 837 € HT et 40 969 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

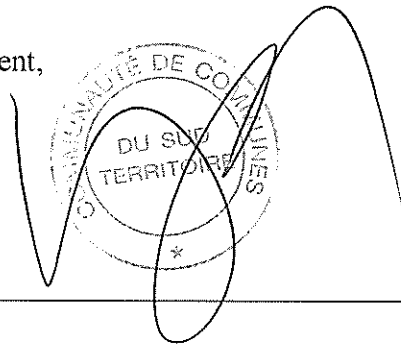
- **de valider l'attribution des différents lots ci-dessus présentés,**

- d'autoriser le Président à signer tout les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

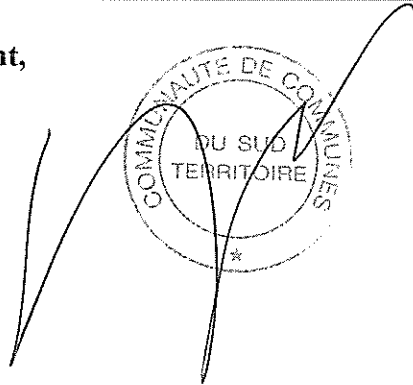
**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 18 MARS 2014
Et publication ou notification le 18 MARS 2014**

Le Président,



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE' and a small asterisk at the bottom.

Le Président,



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE' and a small asterisk at the bottom.

